

**Assemblée générale**

Cinquantième session

Distr. Générale

4 septembre 1996

Original : anglais

Point 134 de l'ordre du jour**Financement de la Mission d'observation
des Nations Unies au Libéria****Rapport du Secrétaire général**

Additif

Résumé

Le présent rapport, qui est soumis en application de la décision 50/482 de l'Assemblée générale en date du 7 juin 1996, contient le budget révisé de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Le coût révisé du maintien de la Mission d'observation pour cette période de 12 mois s'établit à 14 512 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 13 630 800 dollars), ce qui représente une diminution de 47 % par rapport aux estimations antérieures, qui étaient de 27 615 100 dollars en chiffres bruts (montant net : 25 852 600 dollars). Ces estimations correspondaient à un effectif de 160 observateurs militaires, appuyés par un effectif civil de 220 personnes (94 fonctionnaires internationaux, 107 agents locaux et 19 Volontaires des Nations Unies). De plus, un effectif de 510 personnes (15 P-3, 404 agents locaux et 91 Volontaires des Nations Unies) était prévu pour juillet 1996 seulement. Ces estimations ont été révisées à la baisse parce que les effectifs proposés ont été réduits de 124 personnes (34 observateurs militaires, 43 fonctionnaires internationaux et 47 agents locaux, dont 14 agents locaux affectés au programme de désarmement et de démobilisation).



À la reprise de sa cinquantième session, l'Assemblée générale devra donc, comme indiqué au paragraphe 28 du présent rapport, ouvrir un crédit d'un montant brut de 14 512 800 dollars (montant net : 13 630 800 dollars), ce qui représente un taux mensuel de dépenses de 1 209 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 1 135 900 dollars) pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 11	4
II. Mandat politique	12	6
III. Plan et besoins opérationnels	13 - 17	6
IV. Administration financière	18 - 21	7
A. Exercice budgétaire	18	7
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1996	19	7
C. État des contributions	20	8
D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	21	8
V. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	22 - 25	8
VI. Effectifs nécessaires	26	9
VII. Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	27	10
VIII. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquantième session	28	10
 <i>Annexes</i>		
I. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		11
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : renseignements complémentaires		15
A. Coûts et rations propres à la Mission		15
B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)		18
C. Dépenses prévues non renouvelables		23
D. Explications supplémentaires		32
III. Organigramme, personnel civil		34
IV. Tableau des effectifs actuels et proposés		35
V. Analyse des besoins d'effectifs additionnels		37
VI. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pendant la période allant de la création de la Mission au 31 mars 1996 : état récapitulatif au 15 juillet 1996		38
VII. Carte d'état-major		40

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la décision 50/482 de l'Assemblée générale en date du 7 juin 1996, par laquelle le Secrétaire général avait été prié de présenter avant le 1er septembre 1996 des prévisions de dépenses révisées concernant le maintien en fonction de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Dans la même décision, l'Assemblée autorisait le Secrétaire général à utiliser jusqu'au 30 septembre 1996 les ressources rendues disponibles au titre de la Mission d'observation pour la période allant jusqu'au 31 mars 1996, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 31 mai 1996.
2. Le budget initial pour la période de 12 mois susmentionnée a été présenté dans le document A/50/650/Add.3, daté du 12 mars 1996, auquel il convient de se référer en examinant le présent rapport.
3. Depuis son dernier rapport sur le financement de la MONUL (A/50/650/Add.3), le Secrétaire général a présenté trois rapports supplémentaires au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation politique, militaire et humanitaire au Libéria. Dans son rapport du 1er avril 1996 (S/1996/232), il avait notamment informé le Conseil que les conditions de sécurité au Libéria s'étaient gravement détériorées. L'application de l'Accord d'Abuja n'avait guère progressé et les hostilités se poursuivaient en certains endroits du sud-ouest et du sud-est du pays. En outre, l'insécurité et la tension s'étaient accrues à Monrovia et la discorde entre les membres du Conseil d'État devenait de plus en plus patente.
4. Le 6 avril, les combats ont éclaté entre toutes les factions à Monrovia à la suite de la tentative d'arrestation de Roosevelt Johnson, chef d'une aile du Mouvement uni de libération du Libéria pour la démocratie (ULIMO). Il s'en est suivi un pillage généralisé et la rupture de l'ordre public. Dans une déclaration qu'il a faite au nom du Conseil de sécurité le 9 avril 1996 (S/PRST/1996/16), le Président du Conseil s'est dit vivement préoccupé par ces combats et la rapide détérioration de la situation dans l'ensemble du pays et a appelé les factions à cesser de se battre, à désengager leurs forces et à restaurer l'ordre public dans Monrovia sans tarder. Il a rappelé aux factions qu'il leur incombait de respecter rigoureusement le droit international humanitaire en ce qui concerne la population civile et la sécurité du personnel des Nations Unies et des autres personnels internationaux et a réaffirmé son appui à l'Accord d'Abuja en tant que seul cadre possible de règlement du conflit au Libéria. Il a par ailleurs exprimé son soutien sans réserve au rôle joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et son groupe de contrôle (ECOMOG) dans le règlement pacifique de la crise.
5. Dans la lettre qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité le 19 avril 1996 (S/1996/312), le Secrétaire général a informé le Conseil que, compte tenu des conditions de sécurité, le personnel civil et militaire non essentiel de la MONUL, et les agents non essentiels des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) avaient été transférés dans des pays voisins. Il a signalé que leurs bureaux et leur matériel avaient été systématiquement pillés par les factions au cours des combats. Dans une déclaration qu'il a faite au nom du Conseil de sécurité le 6 mai 1996 (S/PRST/1996/22), le Président du Conseil a déploré les massacres et atrocités commis en violation de l'Accord d'Abuja contre des civils innocents par les forces des factions en guerre et a exhorté les factions à rétablir le cessez-le-feu et à faire de nouveau de Monrovia une zone de sécurité placée sous la protection de l'ECOMOG.
6. Dans le rapport qu'il a adressé au Conseil de sécurité le 21 mai 1996 (S/1996/362), le Secrétaire général a informé le Conseil que lors de la réunion qu'ils avaient tenue à Accra (Ghana), le 7 mai 1996, les ministres des affaires étrangères avaient adopté un mécanisme pour ramener le Libéria à l'Accord d'Abuja, mécanisme prévoyant notamment le rétablissement du cessez-le-feu, le retrait des combattants et le déploiement de l'ECOMOG à Monrovia, le retrait des armes de la ville et le rétablissement de celle-ci en tant que zone de sécurité, la garantie de la liberté de mouvement des civils, la restitution des armes prises à l'ECOMOG et des véhicules et autres matériels pris à la MONUL, à des organismes des Nations Unies et à des organisations non gouvernementales, le rétablissement de l'autorité et de la cohésion du Conseil d'État, la revitalisation des plans de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et le règlement des

questions liées au retour au Libéria de Roosevelt Johnson, qui avait quitté le pays le 31 mai 1996. Le Secrétaire général a indiqué que les factions n'avaient pas encore appliqué le Mécanisme mais que la MONUL continuait à user de ses bons offices pour faciliter la reprise du processus de paix. Il a donc recommandé que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission de trois mois, jusqu'au 31 août 1996, précisant que son effectif, qui se composait de 20 civils et de 5 militaires stationnés à Monrovia, serait maintenu à ce niveau pendant cette période, étant entendu qu'il pourrait être augmenté ou réduit légèrement, en fonction des conditions de sécurité sur le terrain. En attendant, 10 observateurs militaires resteraient en réserve à Freetown jusqu'à ce que les conditions de sécurité leur permettent de retourner à Monrovia.

7. Par sa résolution 1059 (1996) en date du 31 mai 1996, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la Mission d'observation d'une période de trois mois, du 1er juin au 31 août 1996.
8. Dans le rapport qu'il a adressé au Conseil de sécurité le 22 août 1996 (S/1996/684), le Secrétaire général a indiqué que le cessez-le-feu avait été rétabli à Monrovia le 26 mai après que l'ECOMOG y eut été déployé. Cependant, si la plupart des combattants armés s'étaient retirés de la capitale, les factions n'avaient pas pris les nouvelles mesures nécessaires pour faire disparaître leurs divergences. Néanmoins, lors de la réunion qu'ils ont tenue à Abuja (Nigéria) les 26 et 27 juillet, les chefs d'État de la CEDEAO ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à trouver une solution pacifique au conflit libérien et ont prié leurs ministres des affaires étrangères de se réunir à nouveau pour étudier les modalités du retour à l'Accord d'Abuja.
9. Lors du sommet de la CEDEAO tenu le 17 août à Abuja, les chefs de faction ont convenu d'un nouveau plan d'exécution de l'Accord d'Abuja : rétablissement du cessez-le-feu sur tout le territoire libérien et désengagement avant le 31 août 1996, désarmement du 22 novembre 1996 au 31 janvier 1997 et tenue d'élections libres et régulières avant la fin de mai 1997. La CEDEAO a approuvé la désignation d'un nouveau président du Conseil d'état, qui doit contribuer à rendre à celui-ci son caractère d'organe de gouvernement régulier et impartial, conformément aux dispositions de l'Accord d'Abuja. Elle a également créé un mécanisme d'examen périodique et de vérification des progrès réalisés dans l'application du nouveau plan d'exécution de l'Accord, qui permettra d'en assurer le strict respect, ainsi qu'un code de conduite pour les membres du Conseil d'état et le gouvernement de transition. Les chefs d'État de la CEDEAO ont décidé que tout membre du Conseil qui serait reconnu coupable de faire obstacle à l'application de l'Accord serait démis de ses fonctions et ferait l'objet de sanctions de la part de la CEDEAO.
10. Le Secrétaire général a indiqué qu'au cours de la période à l'examen, 5 observateurs militaires supplémentaires avaient été déployés à Monrovia — ils sont maintenant 10 au total — et que tous les autres observateurs militaires avaient été rapatriés ou redéployés dans d'autres opérations de maintien de la paix. La MONUL a ainsi pu renforcer ses activités militaires — notamment en organisant des patrouilles plus fréquentes sur une zone plus étendue pour contrôler l'application des dispositions militaires de l'Accord d'Abuja — ainsi que ses activités de liaison avec l'ECOMOG et son appui aux activités humanitaires.
11. Compte tenu des décisions prises par la CEDEAO, les dirigeants de la société civile libérienne et les chefs de faction libériens en vue de réactiver le processus de paix, le Secrétaire général a recommandé que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la MONUL de trois mois, jusqu'au 30 novembre 1996. Il a annoncé son intention de déployer au Libéria immédiatement 24 observateurs militaires supplémentaires ainsi que le personnel civil indispensable dans les domaines du désarmement, des élections, des droits de l'homme, de l'information et de l'administration afin d'aider la MONUL à faire face à l'évolution de la situation sur le terrain. Il a précisé que si les factions donnaient la preuve de leur plein engagement en faveur du processus de paix, il présenterait au Conseil de sécurité avant la mi-octobre 1996, des recommandations sur tout renforcement du rôle de l'ONU qui pourrait se révéler nécessaire pour appuyer l'application de l'Accord d'Abuja.

II. Mandat politique

12. Le mandat confié à la MONUL par le Conseil de sécurité, tel qu'il est énoncé dans le document A/50/650/Add/3, reste inchangé.

III. Plan et besoins opérationnels

13. Bien que le plan et les besoins opérationnels de la Mission tels qu'ils sont exposés dans le document susmentionné restent inchangés, tout le personnel non essentiel de la MONUL a été transféré dans des pays voisins en raison de la rupture du processus de paix consécutive à la reprise des combats le 6 avril 1996, ce qui limite nécessairement les activités de la Mission. Cependant, une vingtaine de civils et cinq observateurs militaires dont la présence est considérée comme indispensable sont restés au Libéria et, depuis que le cessez-le-feu a été rétabli le 26 mai et que les conditions de sécurité se sont améliorées, cinq autres observateurs militaires ont été déployés sur le terrain. La composante militaire de la MONUL a continué à appuyer les efforts politiques de règlement pacifique de la crise, à contrôler l'évolution de la situation militaire, à effectuer des patrouilles dans toute la ville et dans les zones sûres, à convoquer des réunions du Comité de violation du cessez-le-feu et à renforcer ses activités de liaison avec l'ECOMOG.
14. Ainsi que le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport du 22 août 1996, le déploiement de 24 observateurs militaires supplémentaires au Libéria permettra à la MONUL de rétablir sa présence à Buchanan, Kakata et Suehn et lui donnera les moyens de vérifier tout éventuel désarmement et d'effectuer des patrouilles plus fréquentes sur une zone plus étendue. Le renforcement de ses effectifs militaires lui permettra aussi de rétablir sa présence à Tubmanburg une fois que les conditions de sécurité dans cette zone s'y prêteront.

Programmes spéciaux

1. Désarmement et démobilisation

15. Les conditions de sécurité s'étant détériorées dans tout le Libéria, le programme de désarmement et de démobilisation n'a pu être mis en oeuvre comme prévu pendant la période de quatre mois allant du 1er avril au 31 juillet 1996 et son exécution a dû être reportée. Toutefois, dans son rapport en date du 22 août 1996, le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité que, compte tenu du nouveau plan d'exécution de l'Accord d'Abuja, il avait décidé d'envoyer un conseiller en matière de désarmement au Libéria pour aider la MONUL et l'ECOMOG à préparer le désarmement des factions, en particulier sur le plan logistique. Les ressources nécessaires à l'exécution de l'ensemble du programme de désarmement et de démobilisation seront présentées ultérieurement lorsque l'orientation du programme aura été clairement définie.

2. Assistance humanitaire

16. Dans le rapport qu'il a présenté au Conseil de sécurité le 21 mai 1996 (S/1996/362), le Secrétaire général a indiqué que tout le terrain gagné ces derniers mois dans le domaine de l'organisation de l'aide humanitaire semblait avoir été reperdu du fait des combats qui avaient récemment éclaté à Monrovia : plus de 500 000 personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population totale de Monrovia, ont été déplacées. En même temps, la fourniture de l'assistance a été entravée par l'insécurité, par le pillage systématique de matériel et par l'évacuation de la plupart du personnel humanitaire international. Si les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont pu renforcer progressivement leur présence, compte tenu des conditions de sécurité, les opérations des organismes de secours ne pourront reprendre à grande échelle que lorsque la sécurité sera rétablie dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, la MONUL

et le Bureau de coordination de l'assistance humanitaire de l'Organisation des Nations Unies modifient actuellement leurs plans de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en fonction du nouveau calendrier d'exécution de l'Accord d'Abuja.

3. Élections

17. Dans le rapport qu'il a présenté au Conseil de sécurité le 23 octobre 1995 (S/1995/881), le Secrétaire général a indiqué que, conformément à l'Accord d'Abuja, des élections législatives et présidentielles devaient se tenir le 20 août, 1996 et qu'il présenterait, en temps opportun, des recommandations sur le rôle que l'ONU pourrait jouer dans le processus électoral en fonction des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'Accord. Dans le rapport qu'il a présenté le 21 mai 1996 (S/1996/362), il a informé le Conseil qu'en l'absence d'institutions capables d'organiser les élections et étant donné l'instabilité persistante, il était très peu probable que les élections puissent avoir lieu le 20 août 1996 comme prévu. Dans un rapport en date du 22 août 1996 (S/1996/684), il a informé le Conseil qu'en vertu du nouveau plan d'exécution de l'Accord d'Abuja, la tenue des élections avait été reportée à la fin du mois de mai 1997. Il l'a également informé que la CEDEAO, les associations civiles libériennes et les chefs de faction avaient fait savoir qu'ils pourraient envisager de demander à l'ONU d'apporter une assistance au processus électoral, mais qu'ils n'avaient pas encore défini le type d'aide qu'ils attendaient de l'Organisation. À cet égard, il a noté que toutes les recommandations nécessaires au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le processus électoral seraient présentées au Conseil de sécurité pour examen en temps opportun et, suivant les procédures établies, après réception d'une demande officielle définissant le type d'assistance attendue de l'Organisation. Les ressources nécessaires pour la composante électorale de la MONUL seront présentées à une date ultérieure.

IV. Administration financière

A. Exercice budgétaire

18. Depuis la création de la Mission, les comptes de la MONUL ont été tenus sur la base des périodes couvertes par ses mandats. À partir du 1er juillet 1996, l'exercice budgétaire portera sur une période de 12 mois, allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale du 23 décembre 1994.

B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant de la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1996

19. L'annexe VI du document A/50/650/Add.3 indique que le montant des ressources mises à la disposition de la MONUL depuis sa création, le 22 septembre 1993, jusqu'au 31 mars 1996, s'élève à 101 512 300 dollars en chiffres bruts. Sur ce montant, les sommes restituées aux États Membres se sont élevées à 20 573 300 dollars en chiffres bruts. Le montant estimatif brut des dépenses s'élève à 80 939 000 dollars. En outre, par sa décision 50/482 du 7 juin 1996, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à utiliser jusqu'au 30 septembre 1996 les ressources qui avaient été mises à la disposition de la Mission pour la période allant jusqu'au 31 mars 1996, conformément aux dispositions de la résolution 50/210 du 23 décembre 1995.

C. État des contributions

20. Au 15 août 1996, un montant total de 79 134 808 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de la création de la Mission (22 septembre 1993) au 31 mars 1996. Les contributions reçues pour cette période s'élevaient à 68 212 035 dollars. Les contributions non acquittées ayant été réduites de 163 022 dollars en application de la résolution 50/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1995, il restait à recevoir un montant de 10 759 751 dollars.

D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

21. Depuis le dernier rapport financier de la MONUL, aucune autre contribution volontaire n'a été versée à la Mission ou au Fonds d'affectation spéciale pour l'application de l'Accord de Cotonou sur le Libéria.

V. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

22. Le coût du maintien de la Mission pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 est estimé à 14 512 800 dollars en chiffres bruts (13 630 800 dollars en chiffres nets) (voir tableau 1 et annexe I). Environ 49 % de ce montant a été calculé sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard, les 51 % restants concernant les dépenses propres à la Mission. Ces dépenses et ratios propres à la Mission sont décrits dans l'annexe II.A.
23. À des fins de comparaison, le montant des ressources initialement demandées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, soit un montant brut de 27 615 100 dollars (montant net : 25 852 600 dollars), est indiqué dans la colonne 1 de l'annexe I. Les prévisions budgétaires révisées, dont le montant brut est de 14 512 800 dollars (montant net : 13 630 800 dollars), sont indiquées dans la colonne 3 et font apparaître une diminution globale de 13 102 300 dollars (montant brut), comme indiqué dans la colonne 2. Cette diminution tient essentiellement à la réduction globale des effectifs de la mission et au fait que le programme de désarmement et de démobilisation n'a pas été exécuté. Le montant des dépenses non renouvelables (1 020 100 dollars) indiqué dans la colonne 4 correspond au remplacement du matériel qui a été perdu ou volé au mois d'avril, lorsque les combats ont éclaté à Monrovia, aux services d'hélicoptère utilisés pour les déplacements du personnel et aux vols de ravitaillement logistique effectués au mois de juillet 1996.
24. Le Tableau 1 ci-après compare les prévisions initiales et révisées de dépenses non renouvelables et de dépenses courantes.

Tableau 1 **Récapitulation des prévisions de dépenses**
(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions initiales du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Prévisions révisées du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Variations</i>
Dépenses non renouvelables	—	1 020,1	1 020,1
Dépenses courantes	27 615,1	13 492,7	(14 122,4)
Total	27 615,1	14 512,8	(13 102,3)

25. Le nombre d'observateurs militaires ayant été ramené de 160 à 34, le coût journalier moyen d'un observateur militaire n'a plus la même importance. On trouvera dans l'annexe II.A des informations sur les prévisions de dépenses révisées, notamment les paramètres budgétaires propres à la Mission. L'annexe II.B contient une ventilation des dépenses courantes par mois et le montant annuel correspondant. Les dépenses non renouvelables sont indiquées dans l'annexe II.C. L'annexe II.D contient des explications supplémentaires sur les prévisions révisées.

VI. Effectifs nécessaires

26. Le tableau 2 ci-après indique les effectifs actuels et proposés. Il est proposé de ne pourvoir que 90 postes (43 agents recrutés sur le plan international et 47 agents locaux) pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Bien que 64 des postes de fonctionnaire international autorisés pour la MONUL restent vacants au cours de cette période, il a été demandé de créer un poste P-4 supplémentaire, suite à la décision que le Secrétaire général a prise en vue d'envoyer un conseiller en matière de désarmement au Libéria pour aider la MONUL et l'ECOMOG à préparer le désarmement des factions, en particulier sur le plan logistique. On trouvera une ventilation détaillée des effectifs à l'annexe IV et la justification du poste P-4 supplémentaire à l'annexe V.

Tableau 2 Propositions de modification du tableau des effectifs

	<i>Période précédente</i>	<i>Effectifs proposés</i>	<i>Différence nette</i>
Secrétaire général adjoint	1	1	—
Sous-Secrétaire général	1	1	—
D-2	1	1	—
D-1	1	1	—
P-5	3	3	—
P-4	8	9	1
P-3	32	8	(24)
P-2/1	—	—	—
Services généraux (1re classe)			
Service généraux (autres classes)	24	7	(17)
Service mobile	33	12	(21)
Service de sécurité	—	—	—
Total partiel	107	43	(64)
		47	
Personnel local	511	*	(464)
Volontaires des Nations Unies	110	—	(110)
Personnel contractuel international	—	—	—
Total	728	90	(638)^b

* Dont 14 agents locaux pour le programme de démobilisation.

^b Ces postes resteront vacants.

VII. Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

27. Au paragraphe 9 de son rapport sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (A/50/922) en date du 9 avril 1996, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a souligné qu'il n'avait pas été établi de rapports sur l'exécution du budget. Le dernier porte en effet sur la période qui a pris fin le 30 juin 1995. Comme le nouvel exercice a commencé le 1er juillet 1996, le prochain rapport sera donc présenté à l'Assemblée générale lors de sa cinquante et unième session. Au paragraphe 27, le Comité consultatif a demandé à ce que soit dorénavant fourni un inventaire complet de tout le matériel obtenu grâce à des fonds extrabudgétaires. On trouvera donc un inventaire complet du matériel de la MONUL à l'annexe II.C du présent rapport.

VIII. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquantième session

28. En ce qui concerne le financement de la MONUL, à la reprise de sa cinquantième session, l'Assemblée générale doit:
- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 12 169 600 dollars (montant net : 11 838 800 dollars), qui a déjà été mis en recouvrement conformément aux dispositions de la résolution 50/210 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1995;
 - b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 14 512 800 dollars (montant net : 13 630 800 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, ce qui correspond à un montant mensuel brut de 1 209 400 dollars (montant mensuel net : 1 135 900 dollars).

Annexe I
Prévisions de dépenses révisées pour la période
allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales (A/50/650/Add.3) (1)	Augmentation/ (diminution) (2)	Prévisions révisées Totals (3) = (4+5)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses courantes (5)
1. Personnel militaire					
<i>a) Observateurs militaires</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	5 132,4	(4 119,6)	1 012,8	—	1 012,8
Frais de voyage	1 088,4	(758,4)	330,0	—	330,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	32,0	(24,8)	7,2	—	7,2
Total partiel	6 252,8	(4 902,8)	1 350,0	—	1 350,0
<i>b) Contingents</i>	—	—	—	—	—
<i>c) Autres dépenses afférentes aux contingents</i>					
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	64,0	(23,2)	40,8	—	40,8
Total partiel	64,0	(23,2)	40,8	—	40,8
Total, rubrique 1	6 316,8	(4 926,0)	1 390,8	—	1 390,8
2. Personnel civil					
<i>a) Police civile</i>	—	—	—	—	—
<i>b) Personnel international et personnel local</i>					
Traitements du personnel international	4 956,6	(2 485,8)	2 470,8	—	2 470,8
Traitements du personnel local	900,3	(607,5)	292,8	—	292,8
Consultants	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	4 554,0	(2 546,4)	2 007,6	—	2 007,6
Indemnité de subsistance (missions)	2 978,7	(1 664,7)	1 314,0	—	1 314,0
Voyages à destination et en provenance de la zone de la mission	—	—	—	—	—
Autres voyages autorisés	151,5	(37,5)	114,0	—	114,0
Total partiel	13 541,1	(7 341,9)	6 199,2	—	6 199,2
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	1 492,9	(1 492,9)	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	15 034,0	(8 834,8)	6 199,2	—	6 199,2
3. Locaux/hébergement					
Location de locaux	466,8	(140,4)	326,4	—	326,4
Aménagement et rénovation des locaux	—	70,4	70,4	70,4	—
Fournitures d'entretien	36,0	(12,0)	24,0	—	24,0

	Prévisions initiales (A/50/650/Add.3) (1)	Augmentation/ (diminution) (2)	Prévisions révisées Totals (3) = (4 + 5)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses courantes (5)
Services d'entretien	36,0	(12,0)	24,0	—	24,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	126,0	(96,0)	30,0	—	30,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—	—	—
Total, rubrique 3	664,8	(190,0)	474,8	70,4	404,4
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—	—
5. Transports					
Achat de véhicules	—	76,0	76,0	76,0	—
Location de véhicules	—	—	—	—	—
Matériel d'atelier	—	21,6	21,6	21,6	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	386,9	(179,3)	207,6	—	207,6
Carburant et lubrifiants	350,7	(162,3)	188,4	—	188,4
Assurance	54,5	(24,50)	30,0	—	30,0
Total, rubrique 5	792,1	(268,5)	523,6	97,6	426,0
6. Opérations aériennes					
<i>a) Hélicoptères</i>					
Location/affrètement	1 008,0	(260,1)	747,9	16,0	731,9
Carburant et lubrifiants	147,9	(53,4)	94,5	2,1	92,4
Déploiement/retrait	—	16,7	16,7	16,7	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	6,0	6,0	6,0	—
Assurance responsabilité	—	—	—	—	—
Total partiel	1 155,9	(290,8)	865,1	40,8	824,3
<i>b) Avions</i>	—	—	—	—	—
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>					
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	22,1	(4,1)	18,0	—	18,0
Citernes et carburants	—	—	—	—	—
Total partiel	22,1	(4,1)	18,0	—	18,0
Total, rubrique 6	1 178,0	(294,9)	883,1	40,8	842,3
7. Opérations navales	—	—	—	—	—
8. Transmissions					
<i>a) Éléments complémentaires</i>					
Matériel de transmissions	—	212,5	212,5	212,5	—
Pièces de rechange et fournitures	120,0	(72,0)	48,0	—	48,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	31,2	31,2	31,2	—
Communications par réseaux commerciaux	714,0	(138,0)	576,0	—	576,0
Total partiel	834,0	33,7	867,7	243,7	624,0
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	834,0	33,7	867,7	243,7	624,0

	Prévisions initiales (A/50/650/Add.3) (1)	Augmentation/ (diminution) (2)	Prévisions révisées Totals (3) = (4+5)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses courantes (5)
9. Matériel divers					
Mobilier de bureau	—	8,4	8,4	8,4	—
Matériel de bureau	—	13,2	13,2	13,2	—
Matériel informatique	—	421,2	421,2	421,2	—
Groupes électrogènes	—	39,6	39,6	39,6	—
Matériel d'observation	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	24,0	24,0	24,0	—
Matériel d'hébergement	—	—	—	—	—
Matériel divers	—	13,2	13,2	13,2	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	60,0	(34,8)	25,2	—	25,2
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—
Total, rubrique 9	60,0	484,8	544,8	519,6	25,2
10. Fournitures et services					
<i>a) Services divers</i>					
Vérification des comptes	55,2	—	55,2	—	55,2
Services contractuels	60,0	(12,0)	48,0	—	48,0
Services informatiques	—	—	—	—	—
Service de sécurité	144,0	(48,0)	96,0	—	96,0
Services et traitements médicaux	36,0	(30,0)	6,0	—	6,0
Demandes d'indemnisation et règlements	4,6	807,8	812,4	—	812,4
Dépenses de représentation	6,0	—	6,0	—	6,0
Autres services	48,0	(36,0)	12,0	—	12,0
Total partiel	353,8	681,8	1 035,6	—	1 035,6
<i>b) Fournitures diverses</i>					
Papeterie et fournitures de bureau	60,0	(48,0)	12,0	—	12,0
Fournitures médicales	72,0	(54,0)	18,0	—	18,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	45,6	(27,6)	18,0	—	18,0
Abonnements	2,4	—	2,4	—	2,4
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	33,6	(31,2)	2,4	—	2,4
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	2,4	2,4	—	2,4
Intendance et magasins	77,5	(16,3)	61,2	—	61,2
Total partiel	291,1	(174,7)	116,4	—	116,4
Total, rubrique 10	644,9	507,1	1 152,0	—	1 152,0
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—

	Prévisions initiales (A/50/650/Add.3) (1)	Augmentation/ (diminution) (2)	Prévisions révisées Totals (3) = (4+5)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses courantes (5)
12. Programmes d'information					
Matériel	—	48,0	48,0	48,0	—
Fournitures et accessoires	—	—	—	—	—
Services contractuels	—	10,8	10,8	—	10,8
Frais de production (Département de l'information)	—	—	—	—	—
Total, rubrique 12	—	58,8	58,8	48,0	10,8
13. Programmes de formation	—	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation					
<i>a) Aide à la réadaptation et à la réinsertion des combattants démobilisés</i>					
Consultants	—	—	—	—	—
Frais de voyage des consultants	—	—	—	—	—
Personnel local	—	—	—	—	—
Formation	—	—	—	—	—
Matériel	—	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	—	—
Fournitures diverses	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—
<i>b) Aide aux combattants démobilisés</i>					
Rations	208,0	(208,0)	—	—	—
Transport	60,0	(60,0)	—	—	—
Total partiel	268,0	(268,0)	—	—	—
Total, rubrique 15	268,0	(268,0)	—	—	—
16. Fret aérien et de surface					
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	60,0	684,0	744,0	—	744,0
Total, rubrique 16	60,0	684,0	744,0	—	744,0
17. Système intégré de gestion	—	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	792,0	792,0	—	792,0
19. Contributions du personnel	1 762,5	(880,5)	882,0	—	882,0
Total, rubriques 1 à 19	27 615,1	(13 102,3)	14 512,8	1 020,1	13 492,7
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 762,5)	880,5	(882,0)	—	(882,0)
21. Contributions volontaires en nature	—	—	—	—	—
Total des ressources	25 852,6	(12 221,8)	13 630,8	1 020,1	12 610,7

Annexe II
Prévisions de dépenses révisées pour la période
allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 :
indications complémentaires

A. Coûts et rations propres à la Mission

	<i>Prévision antérieure</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier (Dollars des États-Unis)</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Ratio</i>	<i>Explication</i>
1. Indemnité de subsistance (missions)						
Les 30 premiers jours	120		120			
Après 30 jours	85		85			
2. Frais de voyage (aller)						
Observateurs militaires	3 400		3 400			
Fonctionnaires internationaux	3 400		3 400			
3. Personnel militaire						
Observateurs	160	30				Du fait de la recrudescence des combats à Monrovia le 6 avril 1996, 88 des 93 observateurs militaires déployés ont été évacués, dont 78 rapatriés. Sur les 10 autres en attente à Freetown, 5 ont été par la suite rapatriés et les 5 autres sont retournés à Monrovia. Les 24 observateurs supplémentaires devraient être pleinement déployés le 16 septembre 1996
4. Indemnité d'habillement et d'équipement	16,67		16,67			
5. Personnel civil						
Fonctionnaires internationaux	106	43				La mission ayant été réduite du fait des combats récents à Monrovia, les effectifs du personnel civil ont été réduits
Personnel local	511	47				
Volontaires des Nations Unies	110					
6. Prime de risque						
Personnel international	902,50		902,50			
Personnel local	107,08		107,08			Sur la base de 20 % du point médian du barème des traitements locaux
7. Location de locaux						
Bureaux	36 600		16 600			Les immeubles à usage de bureaux auparavant utilisés par la MONUL ont été abandonnés par la Mission car ils étaient occupés par des personnes déplacées par les récents combats

	<i>Prévision antérieure</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier (Dollars des États-Unis)</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Ratio</i>	<i>Explication</i>
Ateliers	4 300		3 400			
Entrepôts	10 600		6 700			
8. Véhicules						
Véhicules civils	234	105			1 véhicule pour 2 ob- servateurs militaires	
9. Pièces de rechange, réparations et entretien de véhicules						
Véhicules civils (par véhicule)	152,08		152,08			
10. Essence						
Véhicules civils (par véhicule)	137,85		137,85			
11. Assurance						
Véhicules civils (par véhicule)	21,42		21,42			Y compris un montant annuel de 57 dollars par véhicule au titre de l'assurance au tiers dans le cadre du programme mondial
12. Hélicoptères						
Bell 212 (nombre d'appareils)	2	1				Date de déploiement 15 août 1996
13. Location d'hélicoptères						
Bell 212 (par appareil)	72 000		69 700			
14. Carburant						
Bell 212 (par appareil)	10 560		8 800			Réduction du nombre d'heures de vol mensuelles de 75 à 40 et augmentation du coût du carburant de 0,32 à 0,50 dollar le litre
15. Assurance						
Bell 212						
16. Transmissions						
Matériel portatif					1 poste radio par ob- servateur militaire	Besoins opérationnels
17. Communications par satellite						
Répéteur	8 000		8 000			
INMARSAT	26 500		20 000			
18. Communications par réseaux commerciaux						
Téléphone et télex	20 000		15 000			
Valise diplomatique, affranchissement et autres frais de location	5 000		5 000			

	<i>Prévision antérieure</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier (Dollars des États-Unis)</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Ratio</i>	<i>Explication</i>
19. Matériel divers						
Matériel informatique					1 ordinateur personnel par fonc- tionnaire international	Besoins opérationnels
20. Vérification des comptes	4 600		4 600			
21. Services contractuels	5 000		4 000			Réduction de la Mission
22. Services de sécurité	12 000		8 000			
23. Traitements et services médicaux	3 000		500			
24. Demandes d'indemnisation et règlements	383,33		67 500			Des ressources sont prévues pour faire face aux demandes d'indemnisation découlant de la recrudescence des combats à Monrovia et de l'évacuation du personnel militaire et du personnel civil qui en a résulté
25. Dépenses de représentation	500		500			
26. Autres services	4 000		1 000			
27. Papeterie et fournitures de bureau	5 000		1 000			
28. Fournitures médicales	6 000		1 500			
29. Fournitures sanitaires et de nettoyage	3 800		1 500			
30. Abonnements	800		200			Sur la base du taux standard de 200 dollars par mois
31. Accessoires d'uniforme	2 800		200			Sur la base du taux standard de 35 dollars par observateur militaire pour six mois
32. Fournitures pour la défense des périmètres						
33. Cartes d'état-major			200			
34. Intendants et magasins	6 500		5 100			
35. Fret	10 000		5 000			Comprend 32 000 dollars aux fins du financement de 14 jours d'approvisionnement en rations composées

B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
1. Personnel militaire			
a) <i>Observateurs militaires</i>			
Effectifs nécessaires	34		
Effectifs nécessaires			
Indemnité de subsistance (missions)		84,4	1 012,8
Frais de voyage		27,5	330,0
Indemnité d'habillement et d'équipement		0,6	7,0
Total partiel		112,5	1 350,0
b) <i>Contingents</i>		—	—
c) <i>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>			
Matériel appartenant aux contingents		—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		3,4	40,8
Total partiel		3,4	40,8
Total, rubrique 1		115,9	1 390,8
2. Personnel civil			
a) <i>Police civile</i>		—	—
b) <i>Personnel international et personnel local</i>			
Traitements du personnel international			
Effectifs nécessaires			
SGA	1	7,7	92,4
D-2	2	17,6	211,2
D-1	1	8,3	99,6
P-5	3	19,5	234,0
P-4	9	49,1	589,2
P-3	8	34,3	411,6
Service mobile	12	49,4	592,8
Services généraux	7	20,0	240,0
Total partiel	43	205,9	2 470,8
Traitements du personnel local		24,4	292,8
Consultants		—	—
Heures supplémentaires		—	—
Dépenses communes de personnel		167,3	2 007,6
Indemnité de subsistance (missions)		109,5	1 314,0
Autres voyages autorisés		9,5	114,0
Total partiel		310,7	3 728,4
Total, rubrique 2 b)		516,6	6 199,2
c) <i>Personnel contractuel international</i>		—	—
d) <i>Volontaires des Nations Unies</i>		—	—

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—
Total, rubrique 2	516,6	6 199,2
3. Locaux/hébergement		
Location de locaux		
Bureaux	16,6	199,2
Ateliers	3,4	40,8
Entrepôts	6,7	80,4
Hangar à hélicoptères	0,5	6,0
Total partiel	27,2	326,4
Aménagement et rénovation des locaux	—	—
Fournitures d'entretien	2,0	24,0
Services d'entretien	2,0	24,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau		
Carburant pour groupes électrogènes	2,5	30,0
Total partiel	6,5	78,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—
Total, rubrique 3	33,7	404,4
4. Remise en état des infrastructures	—	—
5. Transports		
Achat de véhicules	—	—
Location de véhicules	—	—
Matériel d'atelier	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	17,3	207,6
Carburant et lubrifiants	15,7	188,4
Assurance	2,5	30,0
Total, rubrique 5	35,5	426,0
6. Opérations aériennes		
<i>Besoins (nombre d'appareils)</i>		
Bell 212	1	
<i>a) Hélicoptères</i>		
Location/affrètement	69,7	731,9
Carburant et lubrifiants	8,8	92,4
Déploiement/retrait	—	—
Vois de ravitaillement	—	—
Peinture/préparation	—	—
Assurance responsabilité	—	—
Total partiel	78,5	824,3

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>b) Avions</i>	—	—
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>	1,7	18,1
Total, rubrique 6^a	80,2	842,3
7. Opérations navales	—	—
8. Transmissions		
<i>a) Éléments complémentaires</i>		
Matériel de transmissions	—	—
Pièces de rechange et fournitures	4,0	48,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	—
Communications par réseaux commerciaux		
Communications par satellite		
Répéteur	20,0	240,0
INMARSAT	8,0	96,0
Téléphone et télex	15,0	180,0
Valise diplomatique	5,0	60,0
Total partiel	48,0	576,0
Total partiel, rubrique 8 a)	52,0	624,0
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—
Total, rubrique 8	52,0	624,0
9. Matériel divers		
Mobilier de bureau	—	—
Matériel de bureau	—	—
Matériel informatique	—	—
Groupes électrogènes	—	—
Matériel d'observation	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—
Matériel d'hébergement	—	—
Matériel divers	—	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	2,1	25,2
Matériel d'épuration de l'eau	—	—
Total, rubrique 9	2,1	25,20
10. Fournitures et services		
<i>a) Services divers</i>		
Vérification des comptes	4,6	55,2
Services contractuels	4,0	48,0
Services informatiques	—	—
Service de sécurité	8,0	96,0
Services et traitements médicaux	0,5	6,0

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
Demandes d'indemnisation et règlements	67,7	812,4
Dépenses de représentation	0,5	6,0
Autres services	1,0	12,0
Total partiel	86,3	1 035,6
<i>b) Fournitures diverses</i>		
Papeterie et fournitures de bureau	1,0	12,0
Fournitures médicales	1,5	18,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	1,5	18,0
Abonnements	0,2	2,4
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	0,2	2,4
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—
Cartes d'état-major	0,2	2,4
Intendance et magasins	5,1	61,2
Total partiel	9,7	116,4
Total, rubrique 10	96,0	1 152,0
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—
12. Programmes d'information		
Matériel	—	—
Fournitures et accessoires	—	—
Services contractuels	0,9	10,8
Frais de production du Département de l'information	—	—
Total, rubrique 12	0,9	10,8
13. Programmes de formation	—	—
14. Programmes de déminage	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation		
<i>a) Aide à la réadaptation et à la réinsertion des combattants démobilisés</i>		
Consultants	—	—
Frais de voyage des consultants	—	—
Personnel local	—	—
Formation	—	—
Matériel	—	—
Services divers	—	—
Fournitures diverses	—	—
Total partiel	—	—

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>b) Aide aux combattants démobilisés</i>		
Rations	—	—
Transport	—	—
Total partiel	—	—
Total, rubrique 15	—	—
16. Fret aérien et de surface		
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—
Transport aérien militaire	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	62,0	744,0
Total, rubrique 16	62,0	744,0
17. Système intégré de gestion	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	66,0	792,0
19. Contributions du personnel	73,5	882,0
Total, rubriques 1 à 19	1 134,4	13 492,7

* Pour une période de 10,5 mois seulement.

C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
1. Personnel militaire						—
2. Personnel civil						—
3. Locaux						
a) <i>Location de locaux</i>						—
b) <i>Aménagement et rénovation des locaux</i>						70 400
Étant donné l'étendue des dégâts et des dommages de guerre causés aux bâtiments au Libéria, il faudra, à titre exceptionnel, remettre en état et rénover les bâtiments loués par la MONUL — bureaux, entrepôts et ateliers						
c) <i>Fournitures d'entretien</i>						—
d) <i>Services d'entretien</i>						—
e) <i>Éclairage, chauffage, énergie et eau</i>						—
f) <i>Construction de locaux/bâtiments préfabriqués</i>						
Unités d'hébergement préfabriquées	16	—	—	—	—	—
Sanitaires	4	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 3 f)	20	—	—	—	—	—
Total, rubrique 3	20	—	—	—	—	70 400
4. Remise en état des infrastructures						—
5. Transports						
a) <i>Achat de véhicules</i>						
Berlines lourdes	—	—	—	—	—	—
Berlines moyennes	3	—	—	—	—	—
Berlines légères	—	—	—	—	—	—
Jeep 4 x 4 légères	60	—	—	—	—	—
Jeep 4 x 4 moyennes ^a	2	—	10	10	20 000	200 000
Autocars lourds	—	—	—	—	—	—
Autocars moyens	—	—	—	—	—	—
Autocars légers	8	—	—	—	—	—
Camions lourds	12	—	—	—	—	—
Camions moyens	8	—	—	—	—	—
Camions légers	—	—	—	—	—	—
Camions-ambulances	2	—	—	—	—	—
Camions-grues	—	—	—	—	—	—
Camions-citernes (carburant)	3	—	—	—	—	—
Camions-citernes (eau)	5	—	—	—	—	—
Dépanneuses	2	—	—	—	—	—
Tracteur routiers	—	—	—	—	—	—

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
Camions à usage divers	—	—	—	—	—	—
Excavatrices	—	—	—	—	—	—
Chariots élévateurs à fourche	2	—	—	—	—	—
Véhicules blindés	—	—	—	—	—	—
Total partiel	107	—	10	10		200 000
Pièces de rechange (20 %)						40 000
Total partiel						240 000
Fret (15 %)						36 000
Total partiel	107	—	10	10		276 000
<i>À déduire : jeeps 4 x 4 moyennes^a</i>	—	—	(10)	(10)	20 000	(200 000)
Total partiel, rubrique 5 a)						76 000
<i>b) Location de véhicules</i>	—	—	—	—		—
<i>c) Matériel d'atelier</i>						
Rouleur 5 tonnes	—	—	2	2	950	1 900
Rouleur 2,5 tonnes	—	—	1	1	750	750
Appareil de soudage électrique, 200 amp	—	—	1	1	4 000	4 000
Poste industriel de lavage à la vapeur	—	—	1	1	3 800	3 800
Chargeur de batterie 12/24 volt, 100 amp	—	—	1	1	400	400
Démonte-pneu	—	—	1	1	2 500	2 500
Pistolet pulvérisateur	—	—	1	1	175	175
Rectifieuse	—	—	1	1	390	390
Cuvettes d'égouttage	—	—	2	2	100	200
Poste d'oxycoupage et de soudage au gaz	—	—	1	1	950	950
Perceuse à main	—	—	1	1	150	150
Vérin hydraulique de levage de moteur	—	—	1	1	1 200	1 200
Lot d'outillage pour mécanicien	—	—	3	3	500	1 500
Lot d'outillage pour électricité d'automobile	—	—	1	1	400	400
Articles divers (vêtements de protection, détergent pour les mains)	—	—	Divers	Divers	1 000	1 000
Total partiel	—	—	18	18		19 300
Fret (12 %)						2 300
Total, rubrique 5 c)	—	—	18	18		21 600
<i>d) Pièces de rechange, réparations et entretien</i>	—	—	—	—	—	—
<i>e) Carburant et lubrifiants</i>	—	—	—	—	—	—
<i>f) Assurance</i>	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 5	107	—	—	—	—	97 600

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
6. Opérations aériennes						
<i>a) Hélicoptères</i>						
Location/affrètement						16 000
Carburant et lubrifiants						2 100
Déploiement/retrait						16 700
Vols de ravitaillement						—
Peinture/préparation						6 000
Assurance responsabilité						—
Total partiel, rubrique 6 a)						40 800
<i>b) Avions</i>						—
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>						—
<i>d) Autres dépenses</i>						—
Total, rubrique 6						40 800
7. Opérations navales						—
8. Transmissions						
<i>a) Éléments complémentaires</i>						
Matériel de transmissions						
Matériel VHF						
Répéteurs	19	—	—	—	—	—
Émetteurs-récepteurs portatifs	245	—	—	—	—	—
Stations fixes	38	—	—	—	—	—
Stations mobiles Spectra	219	—	—	—	—	—
Total partiel	521	—	—	—	—	—
Matériel HF						
Stations mobiles Micom XF	25	—	—	—	—	—
Stations fixes Micom X	8	—	—	—	—	—
Stations Micom XF (ALE)	35	—	—	—	—	—
Modems	6	—	—	—	—	—
Total partiel	74	—	—	—	—	—
Matériel UHF						
Systèmes de multiplex	5	—	—	—	—	—
Systèmes de multiplex mobiles	5	—	—	—	—	—
Combinés téléphoniques multiplex avec bloc de touches	30	—	—	—	—	—
Stations fixes multiples	5	—	—	—	—	—
Unités de contrôle des systèmes de multiplex	2	—	—	—	—	—
Total partiel	47	—	—	—	—	—

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités supplémentaires</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Matériel satellite						
INMARSAT C	14	—	—	—	—	—
INMARSAT A	3	—	—	—	—	—
Antenne parabolique 4,6	1	—	—	—	—	—
Terminaux VSAT 3 m	3	—	—	—	—	—
Amplificateur en bande C (150 w)	1	—	—	—	—	—
Amplificateur en bande C (60 w)	3	—	—	—	—	—
Changeurs élévateurs de fréquence	8	2	—	2	13 400	26 800
Commutateurs de modem	8	1	—	1	12 000	12 000
Changeurs abaisseurs de fréquence	8	2	—	2	13 800	27 600
Câbles de programmation ^b	—	3	—	3	200	600
Wattmètres ^b	3	2	—	2	800	1 600
LNA	—	2	—	2	3 600	7 200
Multiplexeurs	10	1	—	1	10 000	10 000
Ordinateurs portatifs Compaq	4	—	—	—	—	—
Total partiel	66	13	—	13		85 800
Matériel téléphonique						
Appareils téléphoniques	181	—	—	—	—	—
Liaisons téléphoniques rurales ^a	11	6	—	6	6 000	36 000
Autocommutateur privé (PABX)	1	—	—	—	—	—
Commutateurs modulaires	—	—	—	—	—	—
Cryptophones	2	—	—	—	—	—
Cylink	2	—	—	—	—	—
Total partiel	197	6	—	6		36 000
Matériel divers						
Alimentation ininterrompue 7,5 kVA	—	—	1	1	8 000	8 000
Terminal MAS dxr 200	—	—	2	2	13 600	27 200
Unité de raccordement d'abonnés	—	—	6	6	1 300	7 800
Unité de raccordement de central	—	—	6	6	1 300	7 800
Dispositif de sonnerie	—	—	3	3	400	1 200
Bloc d'alimentation secteur-48 volts	—	—	2	2	1 800	3 600
Antennes réseau 1,2 mètre	—	—	2	2	2 800	5 600
Connecteurs à bride	—	—	2	2	150	300
Connecteur type «N»	—	—	1	1	100	100
Manuel d'utilisation du MAS dxr 200	—	—	1	1	200	200
Télécopieurs	—	—	3	3	1 000	3 000
Total partiel	—	—	29	29		64 800
Total partiel, matériel de transmissions	905	19	48	48		186 600

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
Pièces détachées (20 %)						37 300
Total partiel						223 900
Fret (12 %)						26 800
Total partiel, matériel de transmissions						250 700
<i>À déduire :</i>						
Câbles de programmation ^b		(3)	—	(3)	200	(600)
Wattmètres ^b		(2)	—	(2)	800	(1 600)
Liaisons téléphoniques rurales ^a		(6)	—	(6)	6 000	(36 000)
Total partiel		(11)	—	(11)		(38 200)
Total, matériel de transmissions	905	12	—	37		212 500
Pièces détachées et fournitures	—	—	—	—	—	—
<i>Matériel d'atelier et d'essai</i>						
Analyseurs de communications	3	1	—	1	12 000	12 000
Mesureurs de puissance ^c	3	1	—	1	8 000	8 000
Alimentations en courant continu	2	—	—	—	—	—
Testeurs Data-com	2	—	—	—	—	—
Multimètres Fluke	6	—	—	—	—	—
Millivoltmètres RF	3	—	—	—	—	—
Analyseurs de spectre	3	1	—	1	26 500	26 500
Trousse d'outils pour techniciens radio	—	—	3	3	800	2 400
Appareils d'essai des transmissions	2	—	—	—	—	—
Mégohmmètres électroniques pour essais de terre	—	—	—	—	—	—
Total partiel	24	3	3	6		48 900
Pièces de rechange (20 %)						9 800
Total partiel						58 700
Fret (12 %)						7 000
Total partiel, matériel d'atelier et d'essai						65 700
<i>À déduire :</i>						
Mesureurs de puissance		(1)	—	(1)	8 000	(8 000)
Analyseurs de spectre		(1)	—	(1)	26 500	(26 500)
Total partiel, matériel d'atelier et d'essai	24	(2)	—	(2)		(34 500)
Total, matériel d'atelier et d'essai	24	1	3	4		31 200
Communications par réseaux commerciaux	—	—	—	—	—	—
b) <i>Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	929	13	3	41		243 700

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
9. Matériel divers						
<i>Mobilier de bureau</i>						
Bureaux de directeur	20	—	—	—	—	—
Bureaux de cadre	—	—	—	—	—	—
Bureaux de secrétaire	57	—	—	—	—	—
Bureaux à classeur unique	—	—	—	—	—	—
Fauteuils de directeur	9	—	—	—	—	—
Fauteuils de cadre	—	—	—	—	—	—
Sièges de secrétaire	49	—	—	—	—	—
Classeurs (4 tiroirs)	92	—	—	—	—	—
Classeurs (2 tiroirs)	33	—	—	—	—	—
Classeurs fermant à clef	46	—	—	—	—	—
Canapés	99	—	—	—	—	—
<i>Matériel de bureau</i>						
Photocopieuses (rapides)	2	—	—	—	—	—
Photocopieuses moyennes ^b	2	—	—	—	—	—
Photocopieuses ordinaires	28	4	—	4	10 100	40 400
Télécopieurs (papier ordinaire)	10	—	—	—	—	—
Télécopieurs Crypto HC	2	—	—	—	—	—
Déchiqueteuses	44	—	—	—	—	—
Machines à écrire	58	—	—	—	—	—
Lampes de bureau	107	—	—	—	—	—
Ventilateurs de bureau oscillants	115	—	—	—	—	—
Horloges murales	26	—	—	—	—	—
Calculatrices	61	—	—	—	—	—
Total partiel, mobilier et matériel de bureau	860	4	—	4		40 400
Pièces détachées (20 %)						8 000
Total partiel, mobilier et matériel de bureau						48 400
Fret (12 %)						4 800
Total partiel, mobilier et matériel de bureau						53 200
À déduire : photocopieuses moyennes		(4)	—	(4)	10 000	(40 000)
Total partiel, mobilier et matériel de bureau						13 200
À ajouter : mobilier de bureau de rechange						8 400
Total, mobilier et matériel de bureau	860	—	—	—		21 600
<i>Matériel informatique</i>						
Serveur	4	4	—	4	27 500	110 000
Ordinateur de bureau	128	30	—	30	1 800	54 000

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
Ordinateur bloc-notes	43	20	—	20	2 900	58 000
Imprimante HP Laser Jet 4	40	10	—	10	1 600	16 000
Imprimante HP portable	148	5	—	5	300	1 500
Scanneur	—	2	—	2	2 000	4 000
Carte réseau	—	30	—	30	300	9 000
Routeur pour courrier électronique	—	2	—	2	500	1 000
Lecteur CD-ROM	—	2	—	2	500	1 000
Utilitaire	—	2	—	2	100	200
Alimentation ininterrompible	—	40	—	40	300	12 000
Sauvegarde sur bande (externe)	—	1	—	1	200	200
Éléments de raccordement au réseau LAN	—	30	—	30	800	24 000
Réflexomètre temporel ^b	—	1	—	1	2 000	2 000
Imprimante Epson ^b	— ^b	1	—	1	200	200
Imprimante HP DeskJet ^b	—	30	—	30	350	10 500
Souris et tapis ^b	—	25	—	25	2	50
Câble Laplink ^b	—	5	—	5	20	100
Sertisseur ^b	—	5	—	5	10	50
Total partiel, matériel informatique	363	245	—	245		303 800
Pièces détachées (20 %)						60 800
Total partiel, matériel informatique						364 600
Fret (12 %)						43 800
Total partiel, matériel informatique						408 400
<i>À déduire :</i>						
Réflexomètre temporel ^b	—	(1)	—	(1)	2 000	(2 000)
Imprimante Epson ^b	— ^b	(1)	—	(1)	200	(200)
Imprimante HP DeskJet ^b	—	(30)	—	(30)	350	(10 500)
Souris et tapis ^b	—	(25)	—	(25)	2	(50)
Câble de Laplink ^b	—	(5)	—	(5)	20	(100)
Sertisseur ^b	—	(5)	—	(5)	10	(50)
Total partiel	—	(67)	—	(67)		(12 900)
Total partiel, matériel informatique	363	(67)	—	(67)		395 500
<i>À ajouter : progiciels</i>						25 700
Des ressources sont prévues pour financer l'achat de 20 progiciels, d'un coût unitaire de 450 dollars (9 000 dollars), Lotus Notes pour 50 utilisateurs à raison de 40 dollars chacun (2 000 dollars) et couvrir le coût des pièces détachées pour 40 postes de travail, à raison de 190 dollars par poste (7 600 dollars), le coût annuel de la maintenance du système «Reality» (5 300 dollars) et de «Progen» (1 800 dollars).						
Total, matériel informatique	363	(67)	—	(67)		421 200

	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités supplémentaires	Coût unitaire	Coût total
<i>Groupes électrogènes</i>						
De 1 à 5 kVA	48	—	—	—	—	—
6 kVA	2	—	—	—	—	—
15 kVA	9	—	—	—	—	—
25 kVA	6	—	—	—	—	—
30 kVA	2	—	—	—	—	—
34 kVA	1	—	—	—	—	—
50 kVA	3	—	—	—	—	—
60 kVA	2	—	—	—	—	—
65 kVA	1	—	—	—	—	—
100 kVA	4	—	—	—	—	—
Total partiel, groupes électrogènes	78	—	—	—		
Remise en état des groupes électrogènes récupérés						39 600
Total, groupes électrogènes	78	—	—	—		39 600
<i>Matériel d'observation</i>						
Jumelles	20	—	—	—	—	—
Projecteurs	—	—	—	—	—	—
Lampes torches	26	—	—	—	—	—
Total partiel, matériel d'observation	46	—	—	—		
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—		—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—		24 000
Matériel d'hébergement	—	—	—	—		—
<i>Matériel divers</i>						
Appareils d'établissement de cartes d'identité	—	1	—	1	500	500
Machines à souder diesel	—	1	—	1	4 000	4 000
Raboteuse électrique 220 V	—	1	—	1	400	400
Scie circulaire 220 V	—	1	—	1	400	400
Outillage de menuiserie	—	1	—	1	200	200
Outillage d'électricité	—	1	—	1	500	500
Outillage de plomberie	—	1	—	1	400	400
Fontaines réfrigérées	—	2	—	2	750	1 500
Climatiseur	—	1	—	1	1 000	1 000
Appareils et accessoires de lutte contre l'incendie	—	5	—	5	500	2 500
Magnétophone de poche	—	1	—	1	100	100
Machines à graver électriques, portatives	—	2	—	4	50	200
Lampes torches	—	10	—	10	10	100
Total partiel, matériel divers	—	28	—	30		11 800
Fret (12 %)						1 400
Total partiel, matériel divers	—	28	—	30		13 200

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités supplémentaires</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	—	—	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 9	1 347	28	—	30		519 600
10. Fournitures et services						—
11. Fournitures et services liés aux élections						—
12. Programmes d'information						48 000
13. Programmes de formation						—
14. Programmes de déminage						—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						—
16. Fret aérien et de surface						—
17. Système intégré de gestion						—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						—
19. Contributions du personnel						—
Total, rubriques 1 à 19						1 020 100

^a Le matériel sera transféré de la MINUAR.

^b Le matériel sera transféré de Brindisi.

^c Le matériel sera transféré de New York.

D. Explications supplémentaires

1. *Personnel militaire.* La diminution des ressources prévues à ce titre, qui s'élève à 4 926 000 dollars, tient au déploiement d'un nombre inférieur d'observateurs militaires. Des ressources sont prévues pour 34 observateurs militaires au lieu de l'effectif auparavant autorisé (160). Au total, 5 observateurs militaires sont basés à Monrovia et 10 observateurs se tiennent en réserve à Freetown pendant les mois de juillet et d'août 1996. Des ressources sont prévues pour le versement d'une indemnité journalière de subsistance aux 10 observateurs en réserve à Freetown, d'un montant de 138 dollars par jour au lieu d'une indemnité de subsistance (missions) d'un montant de 85 dollars par jour. Les cinq observateurs militaires à Monrovia perçoivent une indemnité de subsistance (missions). Au total, 24 observateurs militaires seraient déployés le 16 septembre 1996. En outre, 5 des 10 observateurs en réserve à Freetown sont retournés à Monrovia et les cinq autres ont été rapatriés. Les 34 observateurs militaires devraient aussi être relevés au cours de l'exercice, au taux de 6 800 dollars par voyage aller retour.

Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent en cas de décès, d'invalidité, de blessure ou de maladie de leur personnel militaire résultant de leur affectation à la MONUL, le versement moyen étant de 40 000 dollars. Le montant a été calculé sur la base de 1 % de l'effectif mensuel moyen des observateurs militaires.

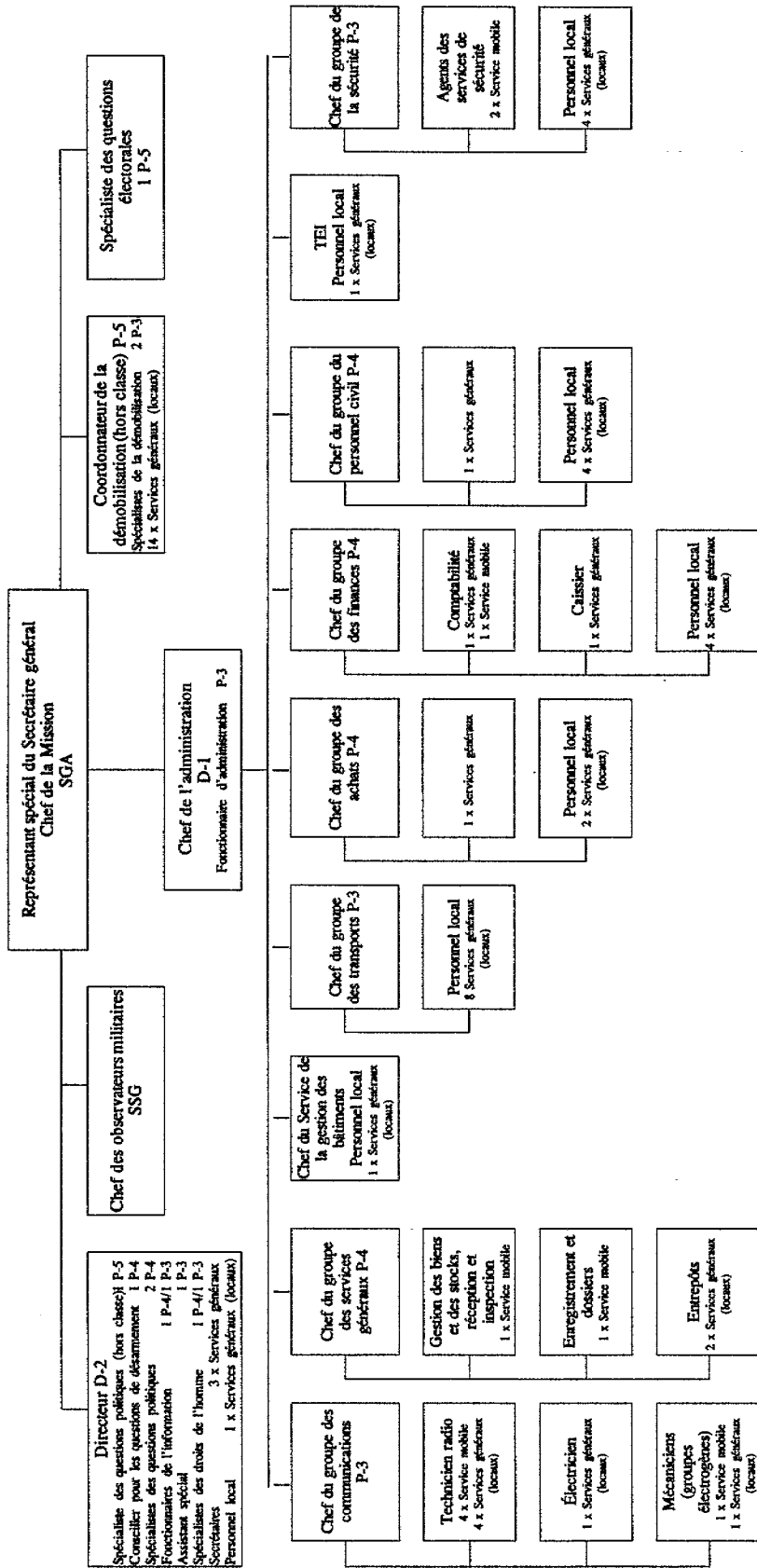
2. *Personnel civil.* Le montant prévu concerne au total 90 postes, dont 43 postes de personnel international (24 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 7 agents des services généraux et 12 agents du Service mobile) et 47 postes d'agent local. Trois membres du personnel déployés à Freetown perçoivent l'indemnité journalière de subsistance applicable, au taux de 138 dollars par jour, plutôt que l'indemnité de subsistance (missions) normale pour Monrovia, qui s'élève à 85 dollars par jour.

Autres voyages autorisés. Les ressources prévues à cette rubrique doivent permettre de couvrir le coût de 5 voyages aller retour entre New York et Monrovia, à raison de 4 400 dollars par voyage (2 900 dollars pour chaque billet d'avion aller retour et 1 500 dollars pour sept jours d'indemnité de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée) pour le Représentant spécial et ses conseillers politiques et administratifs (22 000 dollars). Elles doivent en outre permettre de couvrir le coût de 9 voyages aller retour à raison de 5 800 dollars par voyage (2 900 dollars pour chaque billet d'avion aller retour et 2 900 dollars pour 14 jours d'indemnité de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée) pour deux équipes techniques chargées d'évaluer la façon dont la MONUL s'est acquittée de son mandat (52 200 dollars). Des ressources sont également prévues pour couvrir le coût de 16 voyages aller retour devant être effectués par le Représentant spécial et trois conseillers politiques dans des pays de la CEDEAO, pour un coût de 2 000 dollars par voyage (700 dollars pour chaque billet d'avion aller retour et 1 300 dollars pour l'indemnité de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée) (32 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour couvrir les frais de voyage d'un vérificateur interne des comptes et son indemnité de subsistance pendant 20 jours, pour un coût de 7 500 dollars. En outre, un montant de 55 200 dollars a été prévu à la rubrique 10 a) (Vérification des comptes) au titre de la vérification externe des comptes.

3. *Locaux/hébergement, transports, transmissions et matériel divers.* La diminution prévue à ces rubriques découle de l'évacuation et du rapatriement du personnel militaire et civil, de la réduction d'ensemble de la mission et de la non-application du programme de désarmement et de démobilisation.
4. *Matériels divers, fournitures et services et programmes d'information.* L'augmentation des dépenses prévues à ces rubriques s'explique par l'achat par la MONUL de matériel visant à remplacer celui qui a été pillé ou détruit au cours des récents combats au Libéria. En outre, un montant de 807 800 dollars est prévu pour couvrir le coût des demandes d'indemnisation risquant de découler de la récente résurgence des combats à Monrovia et dans le reste du Libéria, pendant lesquels le personnel de la MONUL a perdu des effets personnels au cours de son évacuation.
5. *Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées.* Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de l'expédition et de la manutention de fournitures et de matériel, pour lequel il n'a pas été prévu de ressources ailleurs. Un montant est prévu en outre pour couvrir la part de la MONUL dans le financement du vaisseau affrété par le Programme alimentaire mondial, au taux mensuel de 57 000 dollars, pour l'évacuation d'urgence du personnel et des biens de la MONUL.

-
6. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.* En application de la résolution 50/221 B de l'Assemblée générale, en date du 7 juin 1996, des ressources ont été prévues correspondant à la part du Compte d'appui des opérations de maintien de la paix que la MONUL doit financer.
 7. *Contributions du personnel.* Le montant prévu correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel.
 8. *Recettes provenant des contributions du personnel.* Les montants correspondant aux contributions du personnel, indiqués à la rubrique 19, ont été portés au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 5 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUL.

Annexe III Organigramme, personnel civil



Annexe IV

Tableau des effectifs actuels et proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Services généraux</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Service mobile</i>			<i>Personnel local</i>
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général														
<i>Actuels</i>	1	—	1	—	1	4	7	—	—	5	—	3	—	22
<i>Proposés</i>	1	—	1	—	1	5	3	—	—	3	—	1	—	15
Bureau du Chef des observateurs militaires														
<i>Actuels</i>	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	16	—	19
<i>Proposés</i>	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Groupe de la coordination de l'aide humanitaire														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	1	—	15	—	—	1	1	404	91	513
<i>Proposés^a</i>	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	14	—	17
Division électorale														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Division de l'administration														
Bureau du Chef de l'administration														
<i>Actuels</i>	—	—	—	1	—	—	1	—	1	2	—	2	—	7
<i>Proposés</i>	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	2
Groupe du traitement électronique de l'information														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	2	1	5
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Service de la gestion des bâtiments														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	2	12	1	17
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Groupe des finances														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	1	1	—	1	1	2	7	—	13
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	1	4	—	8
Groupe du personnel														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	1	1	—	1	1	1	3	—	8
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	4	—	6

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Services généraux</i>				<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/I</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Personnel local</i>		
Groupe des achats														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1	2	4	—	9
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	2	—	4
Groupe des services généraux														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	1	1	—	—	5	6	12	3	28
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	2	—	5
Groupe des transports														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	7	25	8	41
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	8	—	10
Groupe des communications														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	4	8	19	6	38
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	5	6	—	12
Groupe de la sécurité														
<i>Actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	3	2	—	7
<i>Proposés</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	4	—	7
Total partiel, Division de l'administration														
<i>Actuels</i>	—	—	—	1	—	4	10	—	3	16	32	88	19	173
<i>Proposés</i>	—	—	—	1	—	4	3	—	—	4	12	32	—	56
Total général														
<i>Actuels</i>	1	1	1	1	3	8	32	—	3	24	33	511	110	728
<i>Proposés</i>	1	1	1	1	3	9	8	—	—	7	12	47	—	90

Annexe V

Analyse des besoins d'effectifs additionnels

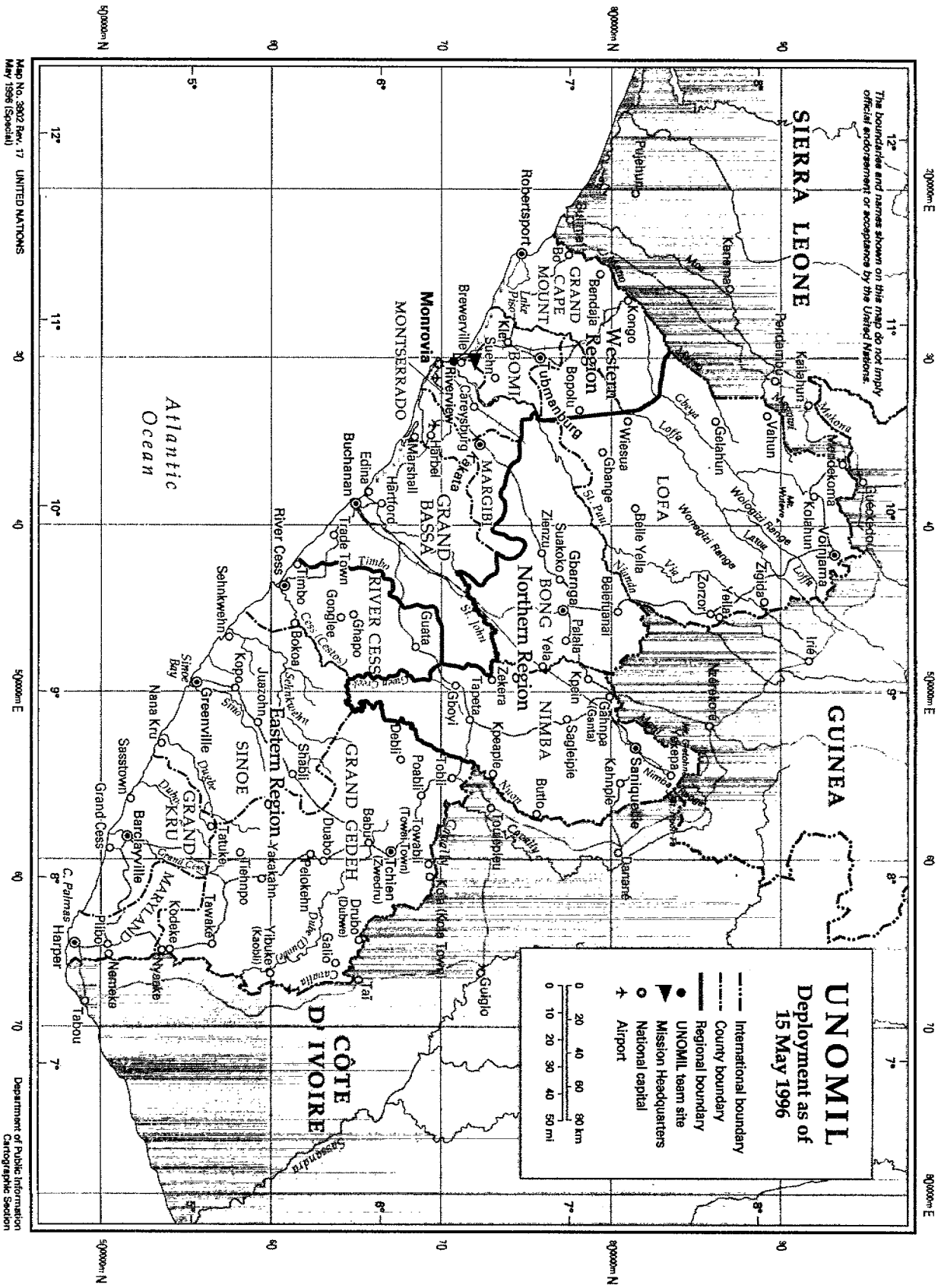
Le Secrétaire général, dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 22 août 1996, a informé le Conseil que lors de la réunion des chefs d'État de la CEDEAO qui s'est tenue le 17 août 1996, les factions se sont engagées de nouveau à cesser toutes les hostilités, à désengager leurs forces et à procéder au désarmement. Compte tenu de ces accords et de l'amélioration de la sécurité dans de nombreuses parties du Libéria, le Secrétaire général a indiqué qu'il avait l'intention de déployer un conseiller pour les questions de désarmement au Libéria en vue d'aider la MONUL et l'ECOMOG à se préparer pour le désarmement des factions. On trouvera ci-après son titre fonctionnel et la définition d'emploi dudit conseiller :

Conseiller pour les questions de désarmement (P-4). Le titulaire de ce poste, qui relève du bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, sera chargé d'élaborer un programme de désarmement, en coordination étroite avec le Groupe de surveillance du cessez-le-feu institué par la CEDEAO (ECOMOG), les observateurs militaires et le Gouvernement national de transition du Libéria, qui couvrira le désarmement des combattants, ainsi que les soins apportés aux enfants combattants traumatisés.

Annexe VI
Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement
pendant la période allant de la création de la Mission
au 31 mars 1996 : état récapitulatif au 15 juillet 1996
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
A. État récapitulatif des ressources		
<i>1. Ressources</i>		
22 septembre 1993-21 avril 1994 Engagements autorisés (décision 48/478)	40 318,0	39 560,8
22 avril-22 octobre 1994 Crédits ouverts (résolution 49/232 A)	17 548,3	16 887,8
23 octobre 1994-13 janvier 1995 Crédits ouverts (résolution 49/232 A)	4 303,3	4 080,0
14 janvier-13 avril 1995 Crédits ouverts (résolution 49/232 B)	4 781,4	4 533,3
14 avril-30 juin 1995 Engagements autorisés (résolution 49/232 B)	4 090,8	3 878,5
1er juillet-15 septembre 1995 Crédits ouverts (résolution 49/232 B)	3 553,0	3 309,8
16 septembre-31 décembre 1995 Crédits ouverts (résolution 49/232 B)	4 974,3	4 633,6
1er-31 janvier 1996 Crédits ouverts (résolution 50/210)	9 773,6	9 608,2
1er février-31 mars 1996 Engagements autorisés (résolution 50/210)	12 169,6	11 838,8
Total, rubrique 1	101 512,3	98 330,8
<i>2. Dépenses de fonctionnement</i>		
22 septembre 1993-21 avril 1994 Dépenses	20 367,2	19 872,3
22 avril-22 octobre 1994 Dépenses	17 548,3	16 887,8
23 octobre 1994-30 juin 1995 Dépenses	12 553,0	11 830,6
1er juillet-15 septembre 1995 (Pro forma)	3 553,0	3 309,8
16 septembre-31 décembre 1995 (Pro forma)	4 974,3	4 633,6
1er-31 janvier 1996 (Pro forma)	9 773,6	9 608,2
1er février-31 mars 1996 (Pro forma)	12 169,6	11 838,8
Total, rubrique 2	80 939,0	77 981,1
Total, 1 moins 2	20 573,3	20 349,7

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
3. Sommes portées au crédit des États Membres		
22 avril-22 octobre 1994	17 548,3	16 887,8
23 octobre 1994-13 janvier 1995	2 402,5	2 800,7
1er juillet-15 septembre 1995	395,6	436,3
1er-31 janvier 1996	226,9	224,9
Total, rubrique 3	20 573,3	20 349,7
4. Solde inutilisé (1 moins 2 et 3)	—	—
B. Situation de trésorerie		
1. Recettes		
Contributions réglées (voir par. 20 du présent rapport)	68 212,0	68 212,0
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
Intérêts créditeurs	177,5	177,5
Recettes diverses	268,8	268,8
Total, rubrique 1	68 658,3	68 658,3
2. À déduire : dépenses de fonctionnement nettes		
22 septembre 1993-21 avril 1994	20 367,2	19 872,3
22 avril-22 octobre 1994	17 548,3	16 887,8
23 octobre 1994-30 juin 1995	12 553,0	11 830,6
1er juillet-15 septembre 1995 (Pro forma)	3 553,0	3 309,8
16 septembre-31 décembre 1995 (Pro forma)	4 974,3	4 633,6
1er-31 janvier 1996 (Pro forma)	9 773,6	9 608,2
1er février-31 mars 1996 (Pro forma)	12 169,6	11 838,8
Total, rubrique 2	80 939,0	77 981,1
3. Déficit d'exploitation prévu	(12 280,7)	(9 322,8)



Map No. 3802 Rev. 17 UNITED NATIONS
May 1996 (Special)

Department of Public Information
Cartographic Section